

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REOUVERTURE DES PISCINES D'ORLÉANS SUR RÉSERVATION LE MARDI 9 JUIN !

Les amateurs de natation pourront bientôt retrouver les bassins orléanais. En effet, depuis l'entrée en phase 2 du déconfinement, la Mairie d'Orléans met tout en œuvre pour rouvrir au plus vite, et dans de bonnes conditions sanitaires, ses espaces aquatiques. Cette réouverture se fera ainsi à partir du mardi 9 juin et selon un protocole strict pour la piscine du palais des sports et la piscine éphémère de la Source. Le bassin Victor Fouillade reste, à ce stade, fermé.



Des aménagements à venir

Le personnel des piscines a repris son activité, depuis le 11 mai, pour préparer les équipements (nettoyage, désinfection et vidange des bassins) et élaborer des protocoles pour chaque équipement. Des affichages et jalonnement seront ainsi réalisés afin de garantir le respect des règles de distanciation physique. Dans les files d'attente, des distances minimales seront instaurées et la marche en avant priorisée dans le but d'éviter les croisements. Des bornes de gels hydro-alcooliques seront également disposées dans l'ensemble des équipements.

Concrètement pour la piscine du palais des sports, le bassin de 25 m sera limité à 16 personnes et sera divisé en 3x2 lignes d'eau avec un sens aller et un sens retour définis. Des zones d'arrêts seront matérialisées par des plots. Le petit bassin sera lui limité à 6 personnes. Pour la piscine éphémère, cette limite sera fixée à 14 personnes pour le bassin de 25 m et 10 personnes pour le petit bassin.

Evolution également, l'utilisation se fera par tranche horaire d'1h à 1h30 selon les horaires, espacées de 15 à 30 minutes pour permettre la désinfection et à l'aération des équipements. Les horaires d'accès aux piscines sont adaptés. Dès le 9 juin*, le public pourra y être accueilli sur réservation par téléphone, uniquement pendant les horaires d'ouverture.

Pour qu'un maximum de personnes puisse accéder aux piscines, les réservations sont limitées à 2 passages par semaine et par piscine.

** exceptionnellement, des réservations pourront être faites le lundi 8 juin de 14h à 17h*

CONTACTS POUR LA RÉSERVATION DE CRÉNEAUX :

-Pour le palais des sports : 02 38 53 78 17

-Pour la piscine éphémère : 02 38 63 62 33

Organisation par tranches horaires du mardi au samedi (fermé le mercredi au palais des sports)

- 12h à 13h30
- 14h à 15 h
- 15h30 à 16h30
- 17h à 19h

Les clubs reprendront leurs activités, le matin et le soir, en respectant un protocole sanitaire adapté à leurs pratiques. L'EMIS sera accueilli le mercredi après-midi au palais des sports et les sections OVC du mardi au vendredi de 10h45 à 11h30 à la piscine éphémère. Les adhérents seront informés par la Direction Jeunesse Sports et Loisirs des modalités de fonctionnement.

Un fonctionnement maintenu pendant la période de confinement



Pendant la période de confinement, la Ville d'Orléans a maintenu un fonctionnement minimum des piscines pour assurer une bonne qualité de l'eau et se prémunir des conséquences liées à une fermeture prolongée :

- Maintien de la filtration et du traitement de l'eau
- Purges quotidiennes du circuit d'eau chaude pour éviter le développement des légionnelles
- Réduction de la température des bassins et de l'air pour limiter les dépenses d'énergie
- Vidange des 3 bassins

L'ensemble de ces opérations pendant la période de confinement ont ainsi permis de rouvrir très rapidement et dans de bonnes conditions.